

# COMPTE RENDU DE JURY

Examen professionnel d'avancement de grade  
Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe  
Session 2018

Etabli en application de l'Art. 19 du décret n°2013-593 du 5 juillet 2013

## Contenu

I.	PRESENTATION GENERALE DE L'OPERATION .....	3
II.	DONNEES STATISTIQUES GENERALES.....	4
1.	CHIFFRES CLES .....	4
2.	PROFIL DES CANDIDATS.....	4
III.	PRINCIPALES REGLES DE NOTATION .....	5
IV.	PHASE D'ADMISSIBILITE .....	6
1.	ORGANISATION.....	6
2.	PRESENTATION DE L'EPREUVE .....	6
3.	RESULTATS D'ADMISSIBILITE .....	6
3.1	Analyse des résultats par spécialité.....	6
3.2	Délibération du jury.....	8
V.	PHASE D'ADMISSION .....	9
1.	ORGANISATION.....	9
2.	EPREUVE D'ADMISSION .....	10
3.	RESULTATS .....	10
VI.	CONCLUSION .....	11
1.	PROFIL DES LAUREATS .....	11
2.	COMMENTAIRES.....	12

## I. PRESENTATION GENERALE DE L'OPERATION

Le CDG31 a organisé, en 2018, l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe.

### ✓ **Conditions d'accès**

Cet examen professionnel est ouvert aux agents relevant du grade d'adjoint technique territorial ayant atteint le 4<sup>ème</sup> échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

### ✓ **Rappel des fonctions**

Les adjoints techniques territoriaux sont chargés de tâches techniques d'exécution.

Ils exercent leurs fonctions dans les domaines du bâtiment, des travaux publics, de la voirie et des réseaux divers, des espaces naturels et des espaces verts, de la mécanique et de l'électromécanique, de la restauration, de l'environnement et de l'hygiène, de la logistique et de la sécurité, de la communication et du spectacle, de l'artisanat d'art.

### ✓ **Périodicité d'organisation**

Cet examen est organisé tous les 2 ans.

### ✓ **Zone de conventionnement**

L'examen professionnel a été organisé dans le cadre de la coordination régionale des centres de gestion (CDG) d'Occitanie. Le CDG31 a ouvert les spécialités et options suivantes :

Spécialité : Bâtiment, Travaux publics, Voirie, Réseaux divers

- *peintre, poseur de revêtements muraux*
- *installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier ; plombier-canalisateur)*
- *menuisier*
- *maçon, ouvrier du béton*
- *ouvrier en VRD*
- *paveur*
- *agent d'exploitation de la voirie publique*
- *ouvrier d'entretien des équipements sportifs*
- *maintenance des bâtiments (agent polyvalent)*

Spécialité : Mécanique, Electromécanique

- *électrotechnicien, électromécanicien*
- *installation et maintenance des équipements électriques*

Spécialité : Environnement, Hygiène

- *propreté urbaine, collecte des déchets*
- *qualité de l'eau*
- *entretien des piscines*
- *entretien des patinoires*
- *hygiène et entretien des locaux et espaces publics*
- *maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration*
- *opérations mortuaires (fossoyeur, porteur)*
- *agent d'assainissement*

Spécialité : Logistique, Sécurité

- *magasinier*
- *monteur, levageur, cariste*
- *surveillance, télésurveillance, gardiennage*

✓ **Composition du jury**

Collège des élus :

- 1 Conseillère municipale, Présidente du jury,
- 1 Adjoint au Maire, 1<sup>er</sup> Vice-Président du CDG 31, Suppléant de la Présidente,

Collège des fonctionnaires :

- 1 Représentant du personnel, désigné par tirage au sort au sein de la CAP C,
- 1 Chef de service d'un Conseil Départemental,

Collège des personnalités qualifiées :

- 1 Responsable d'un parc technique d'un département, en retraite,
- 1 DRH d'une commune,

## II. DONNEES STATISTIQUES GENERALES

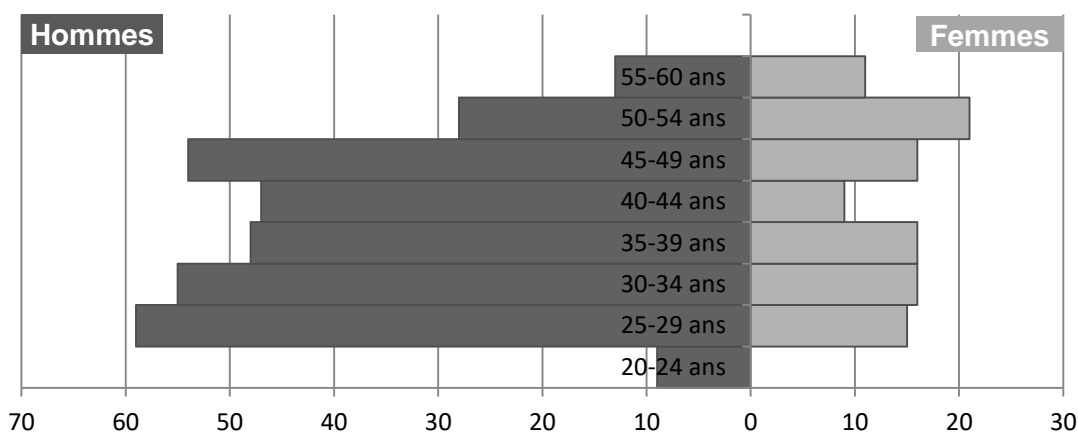
### 1. CHIFFRES CLES

		Examen professionnel
Nombre de dossiers reçus		
Nombre de candidats admis à concourir		420
Candidats présents aux épreuves d'admissibilité	Nombre	365
	Pourcentage	86,90 %
Nombre de candidats admissibles		340
Candidats présents aux épreuves d'admission	Nombre	314
	Pourcentage	86,02 %
Seuil d'admission sur 20		10
Nombre de candidats admis		286
Taux de réussite (admis/présents écrit)		75,5 %

85% des inscriptions ont été réalisées par préinscription via le site Internet du CDG31. Les échanges avec les candidats concernés ont été dématérialisés.

### 2. PROFIL DES CANDIDATS

✓ **Age et sexe**

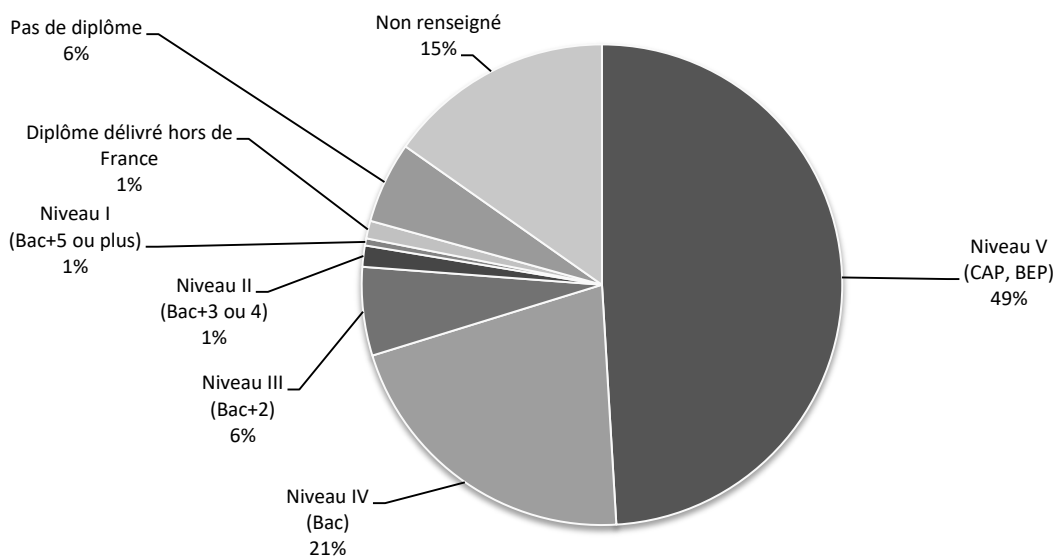


Les candidats ont entre 25 et 60 ans, la majorité ayant entre 25 et 49 ans. 75,24% sont des hommes.

✓ **Origine géographique**

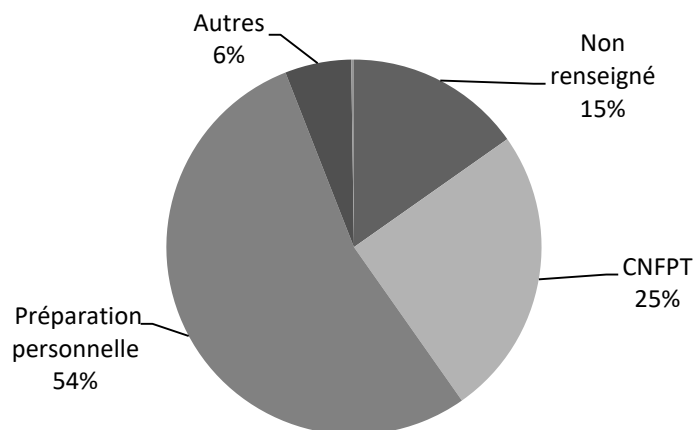
97,62% des candidats proviennent de la région Occitanie.

✓ **Diplômes**



29% des candidats détiennent un diplôme ou titre supérieur à celui requis pour le concours d'accès au même grade (Niveau V).

✓ **Préparation**



Un quart des candidats a suivi une préparation auprès du CNFPT.

### III. PRINCIPALES REGLES DE NOTATION

Les règles sont encadrées le décret 2013-593 du 5 juillet 2013.

Tout candidat qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé.

Il est attribué à chaque épreuve une note de 0 à 20.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves obligatoires d'admissibilité ou d'admission entraîne l'élimination du candidat.

Chaque note est multipliée par le coefficient réglementaire correspondant.

Les épreuves écrites sont anonymes et font l'objet d'une double correction, par un binôme de correcteurs, sur la base des notes de cadrage, du corrigé type et des indications du barème de correction. La note définitive est attribuée par le jury souverain.

Les épreuves d'admission font l'objet d'une notation souveraine par le jury à la suite de la prestation orale de chaque candidat.

## IV. PHASE D'ADMISSIBILITE

### 1. ORGANISATION

#### ✓ Date et lieux

L'épreuve écrite s'est déroulée le 18 janvier 2018, sans incident particulier, sur 3 sites différents en Haute-Garonne : Gardouch, Portet-sur-Garonne et à Labège au siège du CDG31.

#### ✓ Aménagements

2 candidats en situation de handicap reconnu ont bénéficié, à la demande d'un médecin agréé, d'aménagements des épreuves écrites (tiers temps supplémentaire).

#### ✓ Elaboration des sujets

Les sujets des épreuves écrites ont été élaborés par une cellule pédagogique régionale réunissant les centres de gestion organisateurs d'Occitanie. Ils peuvent être consultés sur le site Internet du CDG31.

### 2. PRESENTATION DE L'EPREUVE

#### ✓ Intitulé de l'épreuve

Une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux, et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat (durée 1h30 – coef. 2).

#### ✓ Thématique du sujet

A l'aide de documents supports, les candidats devaient répondre à 3 à 5 questions portant sur la spécialité choisie.

#### ✓ Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve de réponses à des questions constitue l'unique épreuve écrite de l'examen. Elle vise à évaluer les capacités de compréhension du candidat à analyser les informations contenues dans différents documents et à en retranscrire les idées principales.

#### ✓ Production attendue des candidats

L'épreuve n'est pas essentiellement une épreuve rédactionnelle, le candidat devant apporter des réponses brèves (10 à 15 lignes), ou sous forme de tableaux. Le candidat doit à la fois analyser les informations contenues dans les différents documents et montrer par ses réponses, qu'il en a compris le sens.

Les réponses peuvent également requérir des calculs basiques, comme le calcul de pourcentages, que le candidat pourra être amené à justifier si la question le demande.

### 3. RESULTATS D'ADMISSIBILITE

Le jury d'admissibilité s'est réuni le 13 mars 2018 au siège du CDG31 à Labège.

#### 3.1 Analyse des résultats par spécialité

##### SPECIALITE « BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS »

#### ✓ Contenu

A partir de 2 documents en annexe (plans), le sujet comprenait des calculs simples (lecture de plan, calcul de volumes, etc.) / électricité / bâtiment / voirie / hygiène et sécurité.

#### ✓ Analyse des résultats

Présents	Nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	Nombre de candidats ayant obtenu une note éliminatoire inférieure à 5/20	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse
115	54	7	9,87	18,5	1,5

46,95 % des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20. La moyenne générale se situe à 9,87/20. 6,8% des candidats ont obtenu une note éliminatoire inférieure à 5/20.

✓ **Constats des correcteurs**

La partie bâtiment a été mieux traitée que la partie voirie. La majorité des candidats éprouve des difficultés sur la partie calculs, volumes et proportions.

**SPECIALITE « MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE »**

✓ **Contenu**

Le sujet comprenait 5 documents supports et schémas à compléter et se décomposait en sous-parties : préparation du travail / remplacement d'une poulie / remplacement d'un motoréducteur / mise en place d'un détecteur de mouvement / remplacement d'un capteur fin de course bas.

✓ **Analyse des résultats**

Présents	Nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	Nombre de candidats ayant obtenu une note éliminatoire inférieure à 5/20	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse
23	15	2	10,53	15,5	1,25

65,21 % des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20. La moyenne générale se situe à 10,53/20. 8,7% des candidats ont obtenu une note éliminatoire inférieure à 5/20.

✓ **Constats des correcteurs**

Les candidats rencontrent des difficultés techniques mais font l'effort de répondre à l'ensemble des questions dont les réponses figurent au demeurant dans les documents joints en annexe.

**SPECIALITE « ENVIRONNEMENT ET HYGIENE »**

✓ **Contenu**

A partir d'un document support (Plan), le sujet abordait différents domaines : Nettoyage des locaux / Traitement des déchets / Développement durable / Santé, sécurité au travail.

✓ **Analyse des résultats**

Présents	Nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	Nombre de candidats ayant obtenu une note éliminatoire inférieure à 5/20	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse
193	87	15	9,32	15,88	1,25

45,07 % des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20. La moyenne générale se situe à 9,32/20. 7,77% des candidats ont obtenu une note éliminatoire inférieure à 5/20.

✓ **Constats des correcteurs**

De manière générale, les candidats semblent avoir compris le sujet mais beaucoup n'ont pas répondu correctement à l'ensemble des questions.

**SPECIALITE « LOGISTIQUE ET SECURITE »**

✓ **Contenu**

Le sujet traitait du rôle et de la fonction d'un magasinier, d'un assistant de prévention et sécurité incendie et portait sur la réalisation d'un transfert d'archives.

✓ **Analyse des résultats**

Présents	Nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	Nombre de candidats ayant obtenu une note éliminatoire inférieure à 5/20	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse
34	21	1	11,16	17,88	4,5

61,76 % des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20. La moyenne générale se situe à 11,16/20. 2,94% des candidats ont obtenu une note éliminatoire inférieure à 5/20.

### ✓ **Constats des correcteurs**

Le niveau général est satisfaisant. Le sujet a permis d'apprécier les connaissances et capacités à réaliser certains calculs en relation avec le niveau et la spécialité et requerrait une bonne utilisation des connaissances professionnelles.

## **3.2 Délibération du jury**

### ✓ **Résultats**

<b>Nombre de candidats présents</b>	<b>Moyenne générale sur 20</b>	<b>Nombre de notes supérieures ou égales à 10/20</b>	<b>Moyenne la plus haute</b>	<b>Moyenne la plus basse</b>
<b>365</b>	<b>9,74</b>	<b>177</b>	<b>18,5</b>	<b>1,25</b>

### ✓ **Délibération**

25 candidats ayant obtenu une note inférieure à 5 sur 20 ont été éliminés.

340 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 5 sur 20 et ont été autorisés à présenter l'épreuve d'admission.



## V. PHASE D'ADMISSION

### 1. ORGANISATION

Les épreuves ont été organisées du 4 avril 2018 au 3 juillet 2018 inclus, sur 10 sites (CDG31, collectivités territoriales) et avec la contribution d'organismes de formation (GRETA, CFA).

Spécialités	Options	Sites d'examen	Dates
<b>Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers</b>	Peintre	GRETA MIDI-PYRENEES CENTRE Lycée Urbain Vitry Toulouse	13 juin
	Plombier		21 et 22 juin
	Menuisier		13 juin
	Maçon		12 et 13 juin
	Maintenance des bâtiments		25, 26, 27 et 28 juin
	Ouvrier en VRD		18 mai
	Agent d'exploitation de la voirie publique	CDG31	04 avril
	Ouvrier d'entretien des équipements sportifs	Complexe sportif de Castanet-Tolosan	18 mai
<b>Mécanique, électromécanique</b>	Electrotechnicien électromécanicien	GRETA MIDI PYRENEES CENTRE Lycée Déodat de Séverac Toulouse	20, 22 et 29 juin
	Installation et maintenance des équipements électriques		20, 22 et 29 juin
<b>Environnement, hygiène</b>	Propreté urbaine	Hangar Vigie technique Toulouse Métropole	15 et 16 mai
	Hygiène et entretien des locaux	CFA Blagnac	du 25 au 29 juin
	Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration	Station d'épuration de l'Aussonnelle La-Salvetat-Saint-Gilles	6 et 7 juin
	Qualité de l'eau		6 et 7 juin
	Agent d'assainissement		6 et 7 juin
	Entretien des piscines	Complexe sportif de Castanet-Tolosan	18 mai
	Entretien des patinoires	Patinoire Municipale de Blagnac	10 avril
<b>Logistique, sécurité</b>	Magasinier	GRETA MIDI-PYRENEES CENTRE Lycée Galliéni Toulouse	2 et 3 juillet
	Monteur levageur cariste		03 juillet
	Surveillance, télésurveillance, gardiennage	GRETA MIDI-PYRENEES CENTRE Lycée Françoise Tournefeuille	19 et 20 juin

## 2. EPREUVE D'ADMISSION

### ✓ Intitulé de l'épreuve

L'épreuve pratique dans l'option choisie par le candidat, lors de son inscription au sein de la spécialité dans laquelle il concourt, est destinée à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Elle comporte une mise en situation consistant en l'accomplissement d'une ou plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante. Cet exercice est complété de questions sur la manière dont le candidat conduit l'épreuve, ainsi que sur les règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité (durée : de 1h00 à 4h00 – coef.3). La durée de l'épreuve est fixée par le jury en fonction de l'option.

### ✓ Composition du jury

Chaque candidat a été évalué par 2 correcteurs.

### ✓ Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve pratique à caractère professionnel doit permettre de vérifier les connaissances techniques de base dans l'option choisie par le candidat par le biais de mises en situation, et d'évaluer les qualités attendues d'un bon professionnel.

### ✓ Prestation attendue des candidats

Au-delà de ses connaissances, le candidat doit faire preuve des qualités humaines et intellectuelles requises pour exercer les missions d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe.

### ✓ Constat des correcteurs

Le niveau des candidats est globalement bon.

89,41 % des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.

Une évaluation insatisfaisante est surtout observée pour les candidats qui ont choisi une option ne correspondant pas à leur métier exercé ou qui ont présenté de sérieuses lacunes dans la maîtrise des techniques et des instruments, relevant pourtant d'une utilisation courante.

## 3. RESULTATS D'ADMISSION

Le jury d'admission s'est tenu le 10 juillet 2018, au siège du CDG31 à Labège.

### ✓ Résultats

Nombre de candidats présents	Moyenne générale sur 20	Nombre de notes supérieures ou égales à 10/20	Moyenne la plus haute	Moyenne la plus basse
314	12,73	286	18,81	7,15

### ✓ Délibération

26 candidats absents aux épreuves d'admission ont été éliminés.

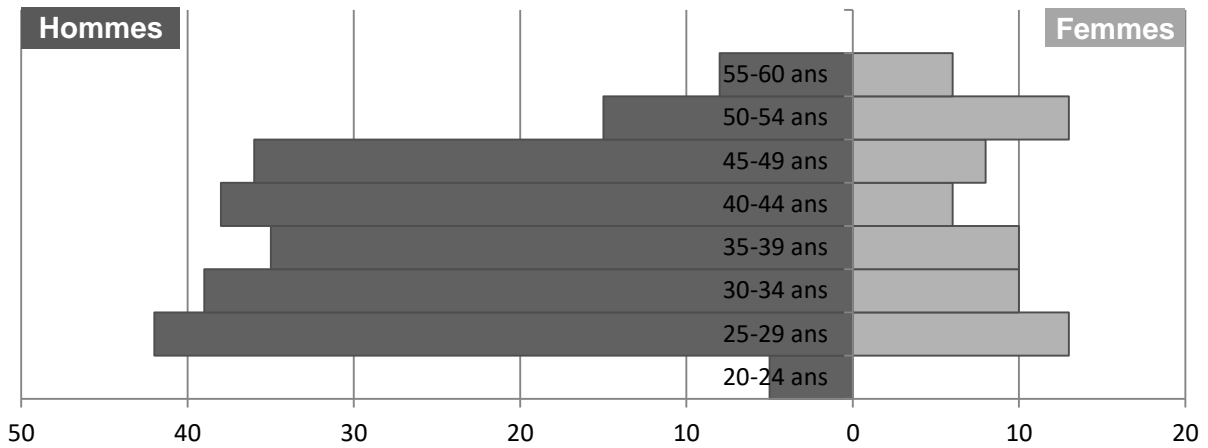
28 candidats ayant obtenu une moyenne inférieure à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves n'ont pas été déclarés admis.

Le jury a déclaré admis les 286 candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 pour l'ensemble des épreuves.

## VI. CONCLUSION

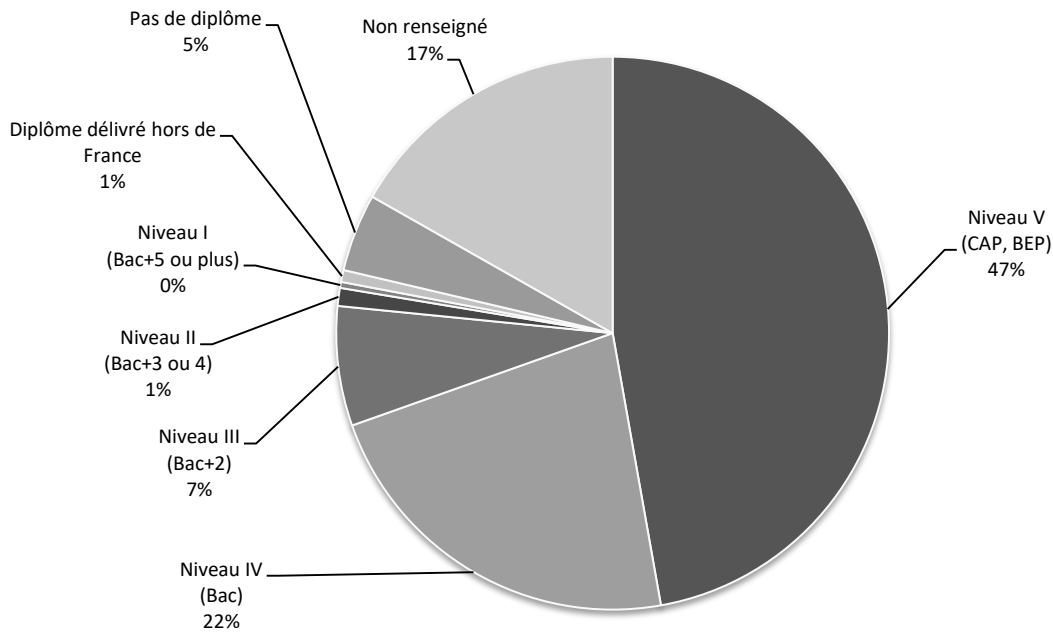
### 1. PROFIL DES LAUREATS

#### ✓ Age et sexe



77% des lauréats sont des hommes.

#### ✓ Diplômes



78% des lauréats au moins ont un diplôme ou titre supérieur ou égal à celui requis pour le concours d'accès au même grade (niveau V).

#### ✓ Origine géographique

Les lauréats proviennent essentiellement de la région Occitanie.

#### ✓ Préparation

50% des lauréats se sont préparés seuls à cet examen.

29% ont suivi une préparation auprès du CNFPT.

## 2. COMMENTAIRES

### ✓ **Profil type**

Le profil type du lauréat de cet examen est une femme ou un homme de 25 à 45 ans souhaitant faire évoluer sa carrière.

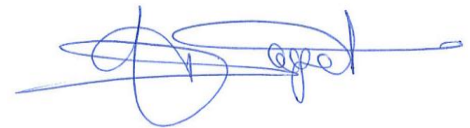
### ✓ **Niveau de connaissances**

Le jury constate un bon niveau général des candidats attesté par un taux de réussite de 78,35%, supérieur à celui de la session 2016.

Les candidats sont de bons professionnels ayant dans l'ensemble bien préparé les épreuves de l'examen. Globalement, ils ont démontré un niveau supérieur à l'épreuve d'admission par rapport à celui dégagé lors de l'épreuve écrite. Certains ont échoué à l'épreuve d'admission par un mauvais choix de l'option au moment de l'inscription, différente du métier exercé.

Le jury rappelle l'opportunité pour un candidat de bien choisir l'option qui correspond à son métier, au moment de l'inscription à l'examen professionnel. Un référentiel par option est à ce titre mis en ligne sur le site Internet du CDG31 durant la période d'inscription.

La Présidente du jury,



Muriel SAGET